

Revalorisation IFSE : Une mascarade au détriment des B et des C

Nous proposerons une heure d'information syndicale (HMI) dès la publication de la note de service RIFSEEP-IFSE.

Merci de nous indiquer dès à présent, par retour de mél, en utilisant "**Répondre**" et **pas "Répondre à tous"**, si vous souhaitez y participer.

Rappel de la revalorisation de l'IFSE :

- 18,4 millions d'euros
- 12 000 agents concernés
- **1 500 € en moyenne par agent**

Moyennes affichées :

- 800 € pour les C
- 1 089 € pour les B
- 2 118 € pour les A
- 3 094 € pour les A+

Face à une réforme de l'IFSE jugée injuste et déséquilibrée, les organisations syndicales SNTMA-FO (syndicat FO des TSMA) et SNAMA-FO (syndicat FO des catégories C et B autres que TSMA) ont décidé de s'unir pour dénoncer d'une seule voix la situation inacceptable faite aux agents des catégories B et C, grands oubliés d'un dispositif qui aggrave les inégalités au lieu de les réduire.

"Pour qu'il y ait le moins de mécontents possible, il faut toujours taper sur les mêmes."— Proverbe Shadoks

Des catégories oubliées et sacrifiées

Les **catégories B comme C** sont les grands oubliés de cette réforme.
Une logique profondément **injuste** est dénoncée : **ce sont les bas salaires qui financent la revalorisation des plus hauts salaires.**
Une mécanique qualifiée de "**perverse**" et "**injuste**".

Absence totale de transparence

- Aucune communication précise sur la **ventilation des agents par groupe IFSE.**
 - Les documents fournis par l'administration sont **trompeurs** : les **moyennes affichées ne reflètent pas la réalité**, puisqu'on ignore combien d'agents perçoivent réellement les montants les plus élevés.
-

Méthode autoritaire et opaque

- **Chantage au calendrier** : la réforme est présentée comme un "à prendre ou à laisser", sous menace de report à 2026.
- Le **groupe de travail** arrive trop tard, sans marge de négociation.
- Le **SRH est accusé d'avoir instrumentalisé le dialogue social**, en soumettant des documents déjà finalisés, sans tenir compte des remontées exprimées l'année précédente.

👉 **La NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)**, censée récompenser les fonctions à responsabilité, est utilisée **pour minorer l'IFSE**, alors que ces deux dispositifs **répondent à des logiques différentes et ne doivent pas se compenser**.

Une telle approche **pénalise des agents essentiels**, souvent en tension, dans des secteurs cruciaux : **sécurité sanitaire, coordination, expertise technique...**

🗨️ **Nous exigeons le maintien de la NBI sans impact négatif sur l'IFSE.**

⚠️ **Une reconnaissance niée pour les techniciens (TSMA)**

- Les **techniciens supérieurs du ministère de l'Agriculture (TSMA)** sont injustement **reclassés dans un groupe 2 standardisé**, sans prise en compte de la diversité de leurs missions.
- Cela conduit à une **uniformisation injuste** et une **minoration des primes**, en contradiction avec la réalité du terrain.

🎯 Les missions critiques en **environnement, sécurité sanitaire, forêt, santé végétale** sont dévalorisées.
Les revendications portées (INFOMA, fonctions abattoirs/PSU/SSR, gestion de carrière) **ont été ignorées**.

⚠️ **Catégories C et B administratifs : les invisibles de la réforme**

- Les agents de **catégorie C sont parfois en dessous du SMIC**, leur pouvoir d'achat s'effondre, **sans aucune reconnaissance**.
- Le **plan de requalification des Cat C en B** doit être **reconduit** pour sortir des centaines d'agents de l'impasse professionnelle.
- **La majorité des agents C et B** seront placés dans le groupe 2 ou 2.2, **sans prise en compte des compétences réelles ni des responsabilités** assumées.

Une fois de plus, une **standardisation injuste** réduit les agents à des chiffres, au détriment de leur engagement.

🔪 **Une tromperie sur les Secrétaires Administratifs**

- L'administration **supprime le groupe 3**, prétendant faire un geste, alors qu'il s'agit **d'un simple artifice d'écriture, sans augmentation réelle**.
 - Ce corps est également **freiné dans sa mobilité vers le corps des Attachés** (via le CIGEM).
-


❌ **Un effet neutre, voire négatif, pour des centaines d'agents**

- Pour environ **300 agents**, la réforme **n'entraînera aucune hausse de rémunération**, voire une **perte nette**.
- Cette revalorisation est **largement insuffisante** :
 - Elle ne compense pas l'**inflation**.

- Elle n'améliore pas l'**attractivité** des catégories B et C.
- Elle ne **fidélise pas** les agents.

✓ Ce que nous demandons

- Une prise en compte **fine et réaliste** des **typologies de missions exercées**.
- Une reconnaissance des **contextes spécifiques d'exercice** : inspections en abattoir, DDI, DRAAF, EPL...
- Une **vraie réforme**, juste, cohérente et **à la hauteur des attentes légitimes** des agents.

 **SNTMA-FO – SNAMA-FO** continueront à porter avec force ces revendications dans les prochains groupes de travail.

Pour une vraie reconnaissance du travail :

- ➔ Augmenter le point d'indice, avec une priorité aux bas revenus.
- ➔ Revaloriser sans punir.
- ➔ Reconnaître l'engagement, la technicité et la réalité du terrain.

Bien syndicalement,

L'équipe du conseil national

PS : Ce message est adressé en copie aux IGAPS référents des TSMA, au chef du service des ressources humaines (SRH) et à son adjointe.



Secrétariat général - Permanence Paris

Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de
la Souveraineté Alimentaire
78 rue de Varenne – B411
75349 PARIS 07 SP

Tel : 01 49 55 40 05 / 06 66 64 89 73

sntma-fo@agriculture.gouv.fr

Notre Force c'est Vous